

Sommaire

[Données météo](#) P2

[Céréales](#) P2/P5

[Colza](#) P5/P6

Légende :

Risque très faible



Risque très fort



Prophylaxie

Biocontrôle

Résistance

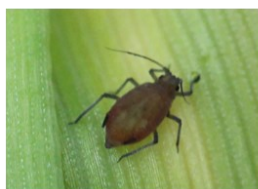
|  | Indicateurs de risque | L'essentiel   |
|--|-----------------------|---|
| <b>Céréales :</b> Les parcelles du réseau BSV sont majoritairement au stade première feuille étalée.   |                       |   |
| <b>Pucerons</b>  |                       | <p>L'épisode de froid de la semaine dernière a fortement limité le déplacement des pucerons ailés. Le niveau d'infestation est pour le moment stable et peu élevé.</p> <p>Les conditions météo des prochains jours seront de nouveau favorables au vol des pucerons ailés, de nouvelles infestations sont donc possibles.</p> <p>Il faut vérifier leur présence et abondance en observant les parcelles, notamment les semis précoces qui ont subi les vols de pucerons de fin octobre.</p> <p><b>Ne pas systématiser le passage de l'herbicide avec l'insecticide.</b></p> |
| <b>Limaces</b>   |                       | <p>La situation a peu évolué depuis la semaine dernière. Les dégâts restent faibles et ils sont assez peu fréquents dans les parcelles.</p>   |
| <b>Colza - larves de grosses altises :</b> il est possible d'observer les larves d'altises issues des vols de septembre à début octobre. Pour évaluer le risque parcellaire, vous pouvez utiliser l'OAD de Terres Inovia. Pour le consulter cliquez sur ce lien : <a href="#">OAD risque larve grosse altise</a> . Rappel des méthodologies d'observation. |                       |   |
| <b>Hernie des crucifères :</b> Si vous observez ou avez des parcelles touchées par la hernie des crucifères, remplir l'enquête de Terres-Inovia. <a href="#">Enquête Hernie—cliquez ici</a>  |                       |   |

LES ACTUALITES DU MOMENT

ACTU TECHNIQUE : Bien observer les pucerons sur céréales.

L'observation doit se faire idéalement en l'absence de pluie et aux heures les plus chaudes.

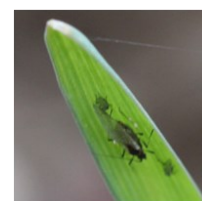
Il faut observer 10 pieds de céréales consécutifs dans 5 zones différentes de la parcelle (soit 50 plantes). Les pucerons se trouvent à l'aisselle des feuilles ou à la base du collet.



Puceron des céréales  
*Rhopalosiphum padi*

À gauche : forme aptère  
À droite : forme ailée et 2 aptères

Source : Fredon Bretagne



Vous trouverez plus de détails sur la méthodologie d'observation, les conditions favorables et l'identification des pucerons dans [le BSV n° 33 du 13 novembre 2024](#). [Pour le consulter—cliquez ici](#).

ACTU REGLEMENTAIRE :

Le site R4P: Réseau de réflexions et de recherches sur les résistances aux pesticides.

Vous pouvez consulter ce site, qui vous présente des documents sur la résistance et sa gestion, en cliquant sur [ce lien](#).

ACTU BIODIVERSITE : Les notes nationales sur la biodiversité. S'informer, comprendre et agir en cliquant sur l'un des items ci-dessous.





## Données météo

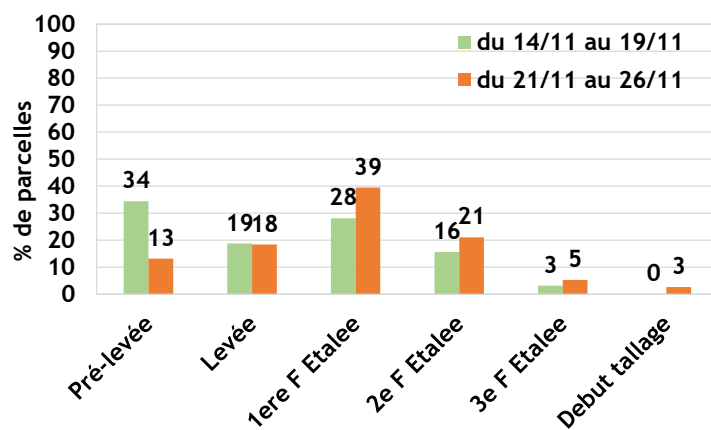
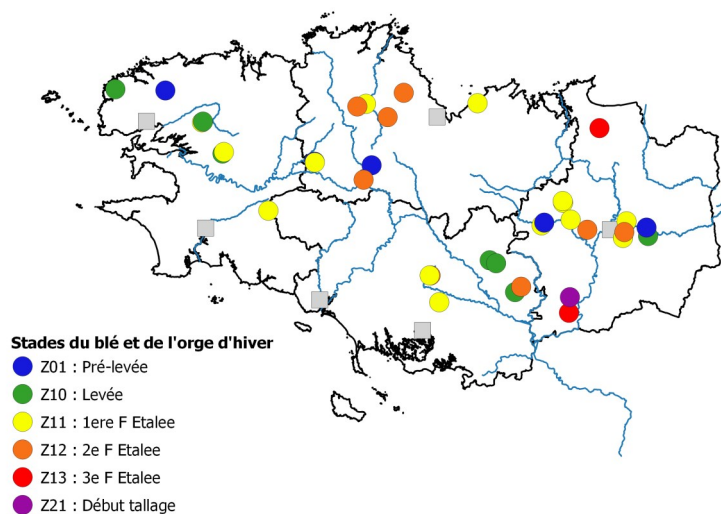
| Stations météo  |                | Températures moyennes en °C octobre (Normales) | Températures moyennes en °C 1-26 novembre (Normales) | Précipitations Cumul en mm octobre (Normales) | Précipitations Cumul en mm 1-26 novembre (Normales) |
|-----------------|----------------|--|--|---|---|
| Ille-et-Vilaine | Rennes         | 14.1 (13.2)                                    | 9.6 (9.2)  | 92.4 (73.1)                                   | 40.8 (73.2)   |
|                 | Miniac-Morvan  | 13.9 (13.2)                                    | 9.8 (9.2)  | 112 (73.1)                                    | 70 (73.2)   |
|                 | Langon         | 14.8 (13.2)                                    | 9 (9.2)  | 61 (73.1)                                     | 52.8 (73.2)   |
| Finistère       | Brest          | 13.2 (12.8)                                    | 10.7 (9.7)   | 109.4 (129.4)                                 | 106.5 (146.7)                                       |
|                 | St-Pol-de-Léon | 13.7 (12.8)                                    | 11 (9.7)   | 94.4 (129.4)                                  | 76.4 (146.7)  |
|                 | Quimper        | 13.3 (12.8)                                    | 10.7 (9.7)   | 103.7 (129.4)                                 | 117.2 (146.7)                                       |
| Morbihan        | St Avé         | 14.2 (13.2)                                    | 9.9 (9.8)  | 146.2 (103.8)                                 | 48.2 (107.6)  |
|                 | Pontivy        | 13.7 (13.2)                                    | 10.63(9.8)   | 116.2 (103.8)                                 | 60.8 (107.6)  |
|                 | Ploërmel       | 14.1 (13.2)                                    | 10.2 (9.8)   | 125.6 (103.8)                                 | 46.2 (107.6)  |
| Côtes-d'Armor   | St Briecuc     | 13.5 (12.6)                                    | 10 (9.2)   | 78.6 (81.6)                                   | 52 (87.7)   |
|                 | Louargat       | 12.6 (12.6)                                    | 9.5 (9.2)  | 95 (81.6)                                     | 81 (87.7)   |
|                 | St Glen        | 12.7 (12.6)                                    | 9.1 (9.2)  | 142.8 (81.6)                                  | 63.4 (87.7)   |

Données météo du 1<sup>er</sup> octobre au 26 novembre 2024 : Source MétéoData. Normales de saison : Source MétéoFrance.

## Blé et orge

### Stades

38 parcelles, dont 25 de blé et 13 d'orge ont été suivies entre le 21 novembre et le 26 novembre 2024. Elles sont majoritairement au stade première feuille étalée.



Graphique 1 : stades des parcelles de blé et d'orge du réseau.

Carte 1 : répartition géographique des stades du blé et de l'orge entre le 21 novembre et le 26 novembre 2024.

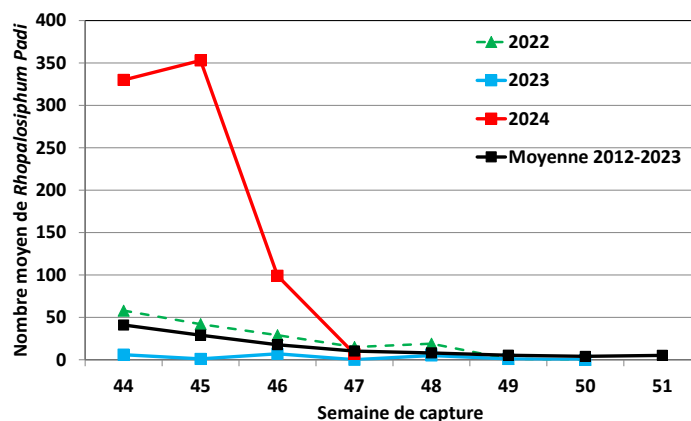


## Les pucerons d'automne

### ◆ Données issues de la tour à aspiration de Rennes :

Le graphique ci-dessous renseigne sur les vols du puceron *Rhopalosiphum padi*, principal vecteur de la Jaunisse Nanisante de l'Orge sur céréales à l'automne. Cela donne une indication sur le risque de présence de pucerons dans les parcelles mais pas sur le pouvoir virulifère.

Comme la semaine précédente, les captures ont fortement chuté. Elles se situent maintenant sur la moyenne décennale.

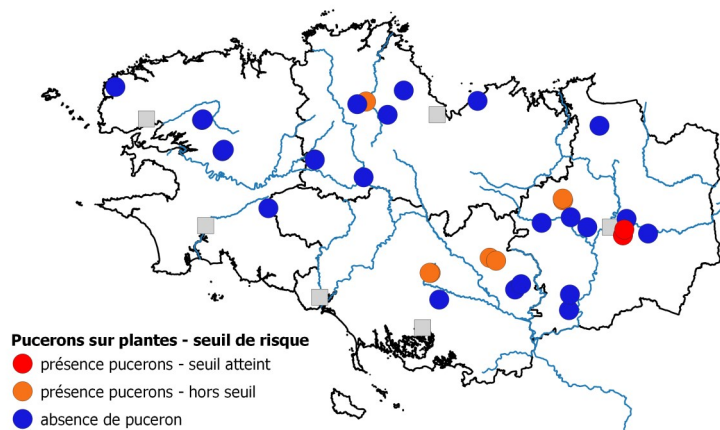


Graphique 2 : captures hebdomadaires du puceron *Rhopalosiphum padi* par la tour à aspiration de L'INRAE de Rennes.

### ◆ Observations issues des parcelles du réseau

Observation sur plantes :

| Période de suivie | Nb parcelles entre levée et tallage | Nb parcelles infestées | Nb parcelles au seuil de risque | Infestation moyenne (min-max) en % |
|-------------------|-------------------------------------|------------------------|---------------------------------|------------------------------------|
| 21/11-26/11       | 33                                  | 9                      | 2                               | 6% (1%-30%)                        |
| 14/11-19/11       | 20                                  | 8                      | 2                               | 9% (2%-26%)                        |



Carte 2 : répartition géographique des parcelles observées pour le puceron et du seuil de risque - observations faites entre le 21/11 et le 26/11 (semaine 48).

### ◆ Analyse de risque et prévisions

L'épisode de froid de la semaine dernière a fortement limité le déplacement des pucerons ailés. Le niveau d'infestation est pour le moment stable et peu élevé.

Les conditions météo des prochains jours seront de nouveau favorables au vol des pucerons ailés, de nouvelles infestations sont donc possibles. Il faut vérifier leur présence et abondance en observant les parcelles, notamment les semis précoces qui ont subi les vols de pucerons de fin octobre.

Risque global : faible à moyen

### ◆ Gestion du risque

**R** Attention, le recours systématique à une voire plusieurs applications, sans nécessité et en conditions non optimales, peut engendrer plus rapidement l'apparition de résistances.

### Période de suivi et seuil indicatif de risque :

De la levée jusqu'au stade « début tallage ». Sur blé tendre d'hiver et sur orge d'hiver.

Les variétés d'orge d'hiver identifiées comme tolérantes à la JNO ne présentent pas de risque de transmission JNO, même en cas de pression pucerons.

Retrouvez la liste des variétés dans [le BSV n° 31 du 22 octobre 2024](#). [Pour le consulter—cliquez ici](#).

Seuil : 10% des pieds colonisés par au moins un puceron ou présence de pucerons pendant + de 10 jours dans la parcelle.



## Les limaces

### ◆ Observations issues des parcelles du réseau

Observation sur plantes :

| Période de suivie | Nb parcelles entre levée et tallage | Nb parcelles avec dégâts | Nb parcelles au seuil de risque | Dégâts moyen (en %) |
|-------------------|-------------------------------------|--------------------------|---------------------------------|---------------------|
| 21/11-26/11       | 32                                  | 9                        | 0                               | 8,9%                |
| 14/11-19/11       | 29                                  | 8                        | 0                               | 3,3%                |

### ◆ Analyse de risque et prévisions

La situation a peu évolué depuis la semaine dernière. Les dégâts restent faibles et ils sont assez peu fréquents dans les parcelles. Les conditions climatiques restent cependant favorables à l'activité des limaces. Vigilance avec les parcelles qui sont en cours de levées, jusqu'à 4 feuilles.

Risque global :  faible à moyen

### ◆ Gestion du risque

**Période de suivi et seuil indicatif de risque :**

Du semis jusqu'au stade « 3-4 feuilles ». Plus de 30% des plantes présentant des dégâts.

Les informations sur les différents leviers ainsi que la grille de risque sont à retrouver dans [le BSV n° 33 du 13 novembre 2024](#). [Pour le consulter—cliquez ici](#).

# Colza

## Larves d'altises d'hiver : Priorité à l'observation de vos propres parcelles

### ◆ Prévisions des périodes d'éclosion et stade larvaire :


L'observation est plus aisée lorsque les larves ont atteint le stade L2. C'est également à ce stade qu'elles sont le plus fragiles. D'après le modèle, les larves issues des vols d'altises adultes de septembre à début octobre sont observables au stade L2. Sauf pour les Côtes-d'Armor où seules les larves issues des vols de septembre sont observables.

La méthodologie pour l'observation des larves, est à retrouver dans [le BSV n° 33 du 13 novembre 2024](#). [Pour le consulter—cliquez ici](#).

 Période favorable à l'observation des larves

|                | Date théorique début de vol | Date théorique d'apparition du stade larvaire |         |
|----------------|-----------------------------|---|---------|
|                |                             | Mue L2  | Mue L3  |
| 22-Plouguenast | 20-sept                     | 30-oct  | 23-nov  |
|                | 25-sept                     | 17-nov  | 02-janv |
|                | 01-oct                      | 18-déc  | 22-févr |
|                | 05-oct                      | 08-janv                                       | 11-mars |
|                | 10-oct                      | 23-févr                                       | 27-mars |
| 29-Saint Segal | 20-sept                     | 24-oct  | 02-nov  |
|                | 25-sept                     | 01-nov  | 10-nov  |
|                | 01-oct                      | 09-nov  | 27-nov  |
|                | 05-oct                      | 18-nov  | 17-déc  |
|                | 10-oct                      | 10-déc  | 04-janv |
| 35-Rennes      | 20-sept                     | 20-oct  | 29-oct  |
|                | 25-sept                     | 29-oct  | 09-nov  |
|                | 01-oct                      | 07-nov  | 26-nov  |
|                | 05-oct                      | 14-nov  | 20-déc  |
|                | 10-oct                      | 09-déc  | 12-janv |
| 56-Bignan      | 20-sept                     | 24-oct  | 03-nov  |
|                | 25-sept                     | 02-nov  | 23-nov  |
|                | 01-oct                      | 12-nov  | 19-déc  |
|                | 05-oct                      | 25-nov  | 05-janv |
|                | 10-oct                      | 25-déc  | 02-févr |

### ◆ Gestion du risque

 Attention au risque de résistance aux pyréthrinoïdes. Plus de détails sur le site de [Terres inovia—les résistances au pyréthrinoïdes](#).

**Période de suivi et seuil indicatif de risque :**

Du stade rosette jusqu'à décollement du bourgeon terminal.

Pour évaluer le risque vous pouvez utiliser l'OAD de Terres Inovia en cliquant sur l'icône.





## Hernie des crucifères—Focus

« La hernie des crucifères, maladie racinaire, provoque des renflements ou galles du système racinaire du colza et de nombreuses crucifères dès l'automne.

L'arrachage de pieds permet d'observer ces symptômes racinaires.

Ces hypertrophies sont de forme et de grosseur variables. Les galles sont d'abord fermes (intérieur plein) et blanches, puis brunissent et se craquent, puis pourrissent. La dégradation du système racinaire entraîne la mort de la plante dans la majorité des cas.



Les symptômes observés sur les parties aériennes vont du flétrissement temporaire du feuillage, au cours de chaudes journées, à un défaut de croissance et à un rougissement des plantes infectées. Avant l'apparition des symptômes sur feuilles, la maladie peut déjà avoir progressé considérablement dans les racines. » (Source texte et photo : Terres-Inovia).

◆ Les facteurs favorables sont :

- Des sols limoneux à pH acide, hydromorphe et battant;
- Des températures comprises entre 20-25°C et une humidité relative du sol supérieure à 80%. Les forts orages et l'irrigation sont des facteurs aggravants en cas de présence de hernie;
- Le retour fréquent du colza dans la rotation mais aussi l'implantation de crucifères comme CIPAN (Culture Intermédiaire Piège à Nitrate);
- Un mauvais désherbage, notamment des crucifères, et le maintien des repousses de colza après la récolte;
- D'autres facteurs favorisent également le développement de la maladie : semis précoce, mauvais drainage de la parcelle ou l'absence de chaulage pour les sols acides;

Attention à la dissémination de la hernie ! Les outils de travail du sol souillés dans une parcelle infestée sont des vecteurs potentiels de la hernie, tout comme des végétaux contaminés, de l'eau d'irrigation ou des fumiers contaminés. (Source texte : Terres-Inovia).

Plus de détails sur le pathogène, consultez sa fiche sur le site de Terres-Inovia. [Fiche hernie des crucifères](#)

Dans le BSV de cette semaine, aucun cas n'a été recensé. Si vous observez ou avez des parcelles touchées par la hernie des crucifères, n'hésitez pas à remonter l'information en remplissant l'enquête menée par Terres-Inovia ci-contre. [Enquête Hernie](#)

PROCHAIN BSV : MARDI 03 DECEMBRE 2024

ABONNEMENT BSV

Vous pouvez retrouver l'ensemble des BSV Grandes Cultures sur

les sites internet suivants :

Le site de Fredon Bretagne :

<https://fredon-bretagne.com/>

Le site de la Chambre d'Agriculture de région Bretagne :

<https://bretagne.chambres-agriculture.fr/>

Le site de la DRAAF Bretagne :

<https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr>

Pour recevoir gratuitement les BSV :

Inscrivez-vous sur le site de la chambre d'agriculture de Bretagne :

[Formulaire pour envoi de mail](#)

Ou contactez par mail l'animateur Grandes Cultures :

Mail : [Damien.leclercq@fredon-bretagne.com](mailto:Damien.leclercq@fredon-bretagne.com)

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisées par les partenaires suivants : Arvalis, Chambre d'Agriculture de région Bretagne, Coopé Garun-Paysanne, Fredon Bretagne, Eureden, Innoval.

Direction de Publication  
Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne  
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES  
Contact : Claire Ricono  
Animatrice inter-filières - Tél : 02 97 46 22 41

Rédigé par :  
FREDON Bretagne  
5, Rue A. de St Exupéry  
35235 THORIGNE FOUILLARD  
Contact : Damien Leclercq  
Animateur Grandes Cultures - Tél : 02 23 21 21 17

Comité de Relecture :  
Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne,  
DRAAF-SRAL, Fredon Bretagne, Terres Inovia.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, de l'environnement et de la santé, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto.